



Action 13 - Toits et façades végétalisés

> Fiche pratique

Toits végétalisés

Végétaliser un toit est une très bonne façon de compenser l'emprise d'un bâtiment sur la nature. Ceci est intéressant pour les particuliers mais aussi pour les entreprises qui ont parfois de grandes surfaces à disposition. Un toit végétal peut très bien être installé sur un bâtiment préexistant !

Un toit végétalisé apporte de nombreux avantages :

- Capacités isolantes et économies d'énergie
- Prolongation de la durée de vie de l'étanchéité de la toiture
- Développement de la biodiversité
- Utilisation d'une partie de l'eau de pluie, ralentissement et régulation de l'écoulement
- Apport de fraîcheur réduisant l'effet d'îlot de chaleur urbain
- Epuration de l'air et de l'eau de pluie



Panneaux solaires

Des panneaux photovoltaïques peuvent être installés à condition qu'ils ne soient pas disposés à plat, permettant ainsi le développement de la végétation. Les plantes pourront même rafraîchir les panneaux et augmenter leur rendement !

Entretien

Les végétaux installés demandent très peu d'entretien. Il est souvent choisi de semer une surface qui sera entretenue comme une prairie. Les plantes grasses demandent encore moins d'entretien mais sont moins intéressantes du point de vue de la biodiversité.

Mesures pour la biodiversité

Le lieu est idéal pour aménager des petits biotopes :

- Diversifier les substrats, créer des tas de pierres et de branches. > **Voir Action 5**
- Varier la hauteur du substrat et créer de petites dépressions et buttes.
- Placer des nichoirs.
> **Voir Action 6**
- Construire un hôtel à insectes.
> **Voir Action 7**



> L'action 13 en bref

- ✓ Je profite des nombreux bienfaits des toits végétalisés.
- ✓ J'utilise le toit végétal pour aménager des petits biotopes.
- ✓ Je végétalise des portions de façades car elles ne sont pas utilisées pour une autre fonction.
- ✓ Je choisis des espèces indigènes.



Façades végétalisées

Les façades sont intéressantes car leur surface verticale n'est en principe pas utilisée pour une autre fonction. Elles sont donc une bonne alternative pour végétaliser en compensant le manque de surface au sol.

En plus de leur atout décoratif, les façades végétalisées permettent d'isoler les habitations, régulent la température urbaine et purifient l'air. Leurs branches, feuilles, fleurs et fruits offrent également un milieu propice à de nombreux animaux, principalement aux insectes et aux oiseaux.

Espèces indigènes

Veillez à choisir des plantes indigènes car elles favorisent la faune locale. Certaines colonisent la façade sans aide (lierre, vigne, bryone, ...) alors que d'autres nécessitent un support comme un câblage ou un palissage (chèvrefeuille, clématite, houblon, ...). Pour de petites surfaces, il est également possible de palisser un arbre fruitier.



Installation

Installer de la végétation sur une façade peut aller du simple pot de plante grimpante à la construction d'un mur spécialisé.

Choisissez la façade en fonction des besoins d'ensoleillement et d'humidité de la plante. Si cette dernière est installée en pleine terre, il convient de vérifier les caractéristiques du sol. Une plantation en pot est également possible.

Les plantes ne nécessitant pas de support permettent une mise en place moins coûteuse mais laissent quelques marques sur la façade si elles sont enlevées. Veillez également à ne pas les placer sur un mur vieillissant car elles risquent de s'infiltrer dans les fissures ou d'arracher le crépi si elles sont arrachées. Les végétaux nécessitant un support demandent la mise en place de ce dernier, mais ont l'avantage de ne pas détériorer le mur !

Vous pouvez également faire pousser des grimpantes sur des clôtures, piliers, murs de pierre ou encore sur votre cabane de jardin. Et pourquoi ne pas profiter de l'ombre d'une pergola végétalisée ?



Entretien

Le principal entretien sera de réaliser des tailles afin de maîtriser la croissance des plantes. Evitez les périodes de nidification (avril à juillet) afin de limiter l'impact sur la faune.



Mise en pratique détaillée :

«La végétalisation des façades et des murs», Ville de Neuchâtel